

« l'histoire littéraire, conquérant dix siècles restés inconnus,
 « a reculé l'origine de notre théâtre au commencement de l'ère
 « chrétienne. Mais, pourquoi nos devanciers n'ont-ils pas dit
 « de suite que l'art moderne et l'art ancien n'ont jamais fait
 « qu'un ? Qu'il y eut dégénérescence, jamais cessation ? »
 Après avoir développé des considérations générales sur l'origine du théâtre en Europe, M. Guillemaud s'attachant à préciser l'origine de la poésie dramatique, ajoute :

« Tous les genres de poésie sont frères jumeaux ; nés le
 « même jour, tous ont eu, dans le principe, la prière pour
 « motif, Dieu pour objet. La première parole de l'homme
 « fut un cantique d'actions de grâces, voilà l'ode ; Adam
 « et Eve, priant ensemble, chantèrent en se reprenant, voilà
 « le dialogue, première manifestation du drame ; la poésie
 « chanta les bienfaiteurs des hommes, les héros, leurs
 « combats, leurs victoires, ce fut la rhapsodie ; bientôt le
 « rapsode se nomme Moïse, ou Homère, et le poème est
 « créé. »

M. Péricaud l'aîné revenant sur ce qu'il a écrit, depuis quelques années, à l'occasion du séjour de Pétrarque à Lyon, appelle l'attention de la Société Littéraire sur le sonnet que Justine de Lévis adressa à Pétrarque pour demander si elle devait consacrer sa plume à la poésie et sur la réponse qu'elle reçut en mêmes rimes pour l'en détourner. M. Péricaud donne lecture de la traduction en vers français de ces deux sonnets, par M. Paul Saint-Olive, et d'une imitation, aussi en vers français, du sonnet de Pétrarque, par M. Beauverie.

M. Péricaud croit qu'un M. Chalvet, avocat à Marseille en 1678, fit insérer dans le *Mercure Galant*, publié à Lyon par Thomas Amaury, la traduction, en vers, de trois sonnets de Pétrarque se proposant de publier « *Avant qu'il soit peu*, disait-il, la traduction de ce qui nous reste des œuvres de Pétrone. » D'après cette donnée, M. Péricaud attribue à